Syndicat *F*orce *O*uvrière DGFiP – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv
web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/

Rencontre avec le nouveau DDFIP du Var : Chiche !

Le nouveau DDFIP du Var a tenu a rencontré les Organisations Syndicales la semaine de son arrivée, malgré un agenda chargé. Après une présentation personnelle, il a assuré vouloir œuvrer dans un climat serein, de manière pragmatique et réaliste, avec un dialogue respectueux et transparent.
Bien que n'ayant pas encore une connaissance fine de notre direction, il confirme vouloir visiter les services et aller à la rencontre des agents.

FO 83 a engagé la discussion (voir trame ci jointe), mettant l'accent sur l'importance des valeurs humaines, l'impact du NRP et des réformes laissant les agents et les services à bout de souffle, le manque d'effectif, d'écoute…

Résumé des réponses du directeur aux différentes interventions

→ Le DDFIP est conscient des effets de saturation du NRP sur les ambiances de travail. Les repères et les organisations ont été bousculés, ces perturbations étant liées aux changements de lieux, d'équipes, de responsables, de méthodes… La spécialisation du travail présente moins d'intérêt pour un certain nombre d'agents. Il est temps maintenant, après les restructurations, de travailler sur les métiers et le fonctionnement des services, de revenir sur les missions (contrat d'objectif et de moyens 2023-2027).
Mais cela n'exclut pas de nouvelles transformations métiers, notamment dans la sphère foncière avec l'arrivée de GMBI et du Foncier Innovant ou dans d'autres services avec la future facturation électronique.

→ Le DDFIP a insisté sur le soin et l'attention qui doivent être portés aux agents, aussi bien dans le cadre des conditions de vie au travail, d'accompagnement, de formation (enjeu important, notamment en cas de changement de métier), qu'en termes de sécurité, où il affiche une tolérance zéro devant les agressions verbales, physiques, ou autres, qui ne doivent en aucun cas être banalisées (article 40, saisie du procureur).

→ L'intelligence artificielle et le datamining ne doivent pas remplacer l'intelligence humaine, l'œil humain étant une composante essentielle du contrôle fiscal. Mais la fraude évoluant très vite, nos systèmes de détection doivent suivre la même trajectoire.
Plus globalement, la société évolue, le service public doit donc s'adapter et même devenir un moteur.

→ Le télétravail a complètement modifié nos habitudes de travail. Il est maintenant établi qu'un agent à domicile dispose d'une capacité de travail supérieure, car moins sollicité par ailleurs. Cependant, il faut rester attentif à la cohésion d'équipe et au risque d'isolement.

→ Une réflexion sur l'optimisation des espaces de travail pourrait être envisagée dans l'avenir. Cependant, rien n'est sur la table à ce jour.

Analyse de FO-DGFIP83

Pour **FO-DGFIP 83**, ce discours de présentation semble cohérent, et certains propos tenus pourraient trouver écho.

Cependant, les paroles s'envolent, seuls les actes restent.

Il sera donc important de voir le positionnement du nouveau DDFIP lors de l'examen des situations « délicates » que nous lui présenterons lors des bilatérales, et lors du 1er CSAL prévu le 16 janvier 2023.

Alors, wait and see !!

Vos représentants FORCE OUVRIÈRE :
Sophie Degeilh, Nicolas Fagard